

## **Candidature au conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2023**

### **La personne morale (nom de l'organisme) :**

**Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes**

### **Ayant comme mandataire (nom - prénom) :**

**AUBRET Gérard (Président de la FRC AuRA)**

### **Et comme délégué (nom - prénom) :**

**CHEVALLIER Camille (Chargée de mission « haie ») ou élu membre du CA de la FRC AuRA**

### **Porte sa candidature au conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries**

**en tant que suppléant, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes**

-----

### **Motivation de votre candidature (profession de foi) :**

A l'image de la géographie de son territoire, la région Auvergne Rhône Alpes jouit d'une grande diversité de milieux et d'espèces faunistiques et floristiques. Toutefois, ses espaces ruraux connaissent aujourd'hui de rapides changements, liés à l'urbanisation et à l'attractivité économique de la région. Ainsi, ces modifications entraînent une altération et une fragmentation des corridors écologiques, menaçant la biodiversité des territoires. Face aux évolutions dont la société doit faire face, la multifonctionnalité des haies en font des éléments clés à préserver et à restaurer.

Malgré les maints investissements financiers, humains et techniques, le système bocager reste fragile dans la région et plusieurs kilomètres continuent d'être dégradés chaque année. Absence de gestion, entretien mal adapté, arrachages abusifs, ..., les haies souffrent encore aujourd'hui des méconnaissances des enjeux liés aux haies, non sans conséquences pour la faune et la flore associées. La réduction de la dégradation des linéaires existants est donc une priorité pour limiter l'érosion de la biodiversité. C'est pourquoi, la FRC AuRA, consciente de ces enjeux et forte de son réseau, souhaite poursuivre ses efforts en faveur des haies, en contribuant au maintien et à la restauration des continuités écologiques, ainsi qu'à l'amélioration de leur prise en compte.

Depuis de nombreuses années, les FDC AuRA s'investissent pour la gestion et la préservation des milieux et de la biodiversité dans leur territoire, notamment par la plantation de haies. En 2023, la FRC AuRA a recensé plus de 760 km de haies plantées par les FDC AuRA depuis les années 1990. Aujourd'hui, les FDC AuRA s'engagent pour la gestion durable en promouvant la démarche et en accompagnant les agriculteurs et collectivités partenaires dans l'entretien et la préservation de leur patrimoine naturel.

L'engagement du réseau fédéral traduit un fort attachement aux enjeux environnementaux et aux écosystèmes haies dans la région, affirmé par une expérience et une technicité florissante. Le plan de relance national haie et la mise en place du Pôle régional Arbre par le collectif régional AuRA (conseil régional, OFB, Agences de l'eau, DREAL, DRAAF), en complément à l'investissement historique des acteurs régionaux notamment via la trame verte et bleue (SRADDET), montrent toute l'importance de l'enjeu haie au sein des territoires.

Partageant les mêmes intérêts pour la haie que l'Afac-Agroforesteries et ses membres et souhaitant enrichir notre réseau ainsi que nos compétences dans ce domaine, nous sommes membres depuis 2022. Aujourd'hui, la FRC AuRA souhaite s'investir plus amplement dans cette démarche en rejoignant le Conseil d'Administration pour apporter sa contribution au déploiement des valeurs et des priorités stratégiques de l'Afac-Agroforesteries à travers son territoire.

Une cellule d'animation régionale a été créée au sein de la FRC AuRA en 2021. Son but a été d'harmoniser et d'améliorer les connaissances sur la thématique des haies, d'établir un état des lieux interne au réseau FDC AuRA (retours d'expériences, besoins, linéaires plantés...), tout en répondant aux besoins communs au niveau technique, scientifique et de communication. L'intérêt de cette cellule est de gagner en compétences, de valoriser et faire reconnaître le travail fourni par les FDC AuRA, par la mise en place d'études, de formations et de communication dans la région. Un groupe de travail cynégétique régional a également vu le jour, dans le but de coordonner les différentes actions établies pour le projet, tout en accompagnant les FDC AuRA dans leurs démarches : cartographie des plantations de haies réalisées par les FDC AuRA depuis 1980, synthèse bibliographique et technique sur divers sujets, création d'outils de communication, promotion et développement de la filière du Végétal Local, formations des personnels de FDC AuRA (Végétal local, réglementations relatives aux haies, la place des haies dans la PAC 2023-2027, Label Haie, pré-requis au PGDH... ). Dernièrement, la FRC AuRA s'est associée la FDC 03, la FDC 22, l'INRAE et le CNRS pour l'élaboration d'un projet visant à l'amélioration des connaissances du maillage bocager en AuRA à travers l'application du grain bocager et l'étude des populations de coléoptères carabiques. Cela pourra à terme donner lieu à des zones de priorisation et des zones à enjeux, notamment en termes d'espèces, pour la réimplantation de haies et la préservation du linéaire existant.

Fort de son réseau et des nombreuses années d'expériences et de terrain, les FDC AURA ont engrangé une source importante de connaissances sur la faune, la flore et les écosystèmes de leurs départements, qui pourraient être mis à profit des autres acteurs de la haie. A l'instar de sa cellule d'animation cynégétique régionale, la FRC AuRA portera la voix des FDC AuRA pour représenter cet important réseau de techniciens.

Cette candidature s'inscrit également dans le partenariat instauré avec la Mission Haies AuRA via la participation de la FRC AuRA à la réflexion du Pôle Régional Arbre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité en AuRA. Le Pôle Arbre a pour but de développer une synergie régionale autour de la haie en cohérence avec les enjeux du territoire. Nos deux structures échangent régulièrement sur la mise en œuvre d'actions et de projets visant à l'amélioration des compétences et des connaissances des personnels travaillant pour et avec la haie (gestionnaires, collectivités, chasseurs, agriculteurs...), à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et agricoles dans nos écosystèmes diversifiés ainsi qu'à la valorisation et au partage d'expériences de chacun, tout cela en vue d'améliorer la considération des systèmes bocagers dans les politiques régionales.

Je vous prie d'agréer, mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la Fédération Régionale  
des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes,

Gérard AUBRET

